

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 26 (1912)
Heft: 2

Artikel: Armoiries communales suisses
Autor: Dubois, Fréd.-Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoiries communales suisses.

Il a déjà été question à plusieurs reprises dans notre société de réunir toutes les armoiries des villes et villages de la Suisse. Dans plusieurs cantons ce travail a été entrepris avec l'appui des autorités.

A l'occasion de la publication du Dictionnaire géographique de la Suisse, les auteurs de cet ouvrage ont proposé à notre comité de réunir et d'étudier toutes ces armes; mais celui-ci ne s'est pas déclaré compétent pour entreprendre un travail aussi considérable. Il ne lui aurait pas été possible de trouver des collaborateurs dans toutes les contrées de notre pays disposés à se consacrer à ce travail.

Puisque nous ne sommes pas assez prêts pour entreprendre cette publication, nous pouvons au moins commencer à réunir peu à peu les matériaux nécessaires pour l'élaboration de ce travail. Aussi nous faisons un pressant appel aux membres de notre société pour les prier de nous aider dans cette entreprise. Chacun apportera sa contribution.

Nous proposons donc de commencer sous la rubrique: *Armoiries communales suisses*, un dossier auquel nous réserverions une certaine place dans chaque fascicule des *Archives héraldiques*.

Chaque membre de notre société qui aurait une étude à nous envoyer de telle ou telle armoirie communale observera si possible le plan suivant:

1^o Il indiquera la position géographique de la localité, canton, district, etc., et en donnera un très court historique.

2^o Il donnera la lecture héraldique de l'armoire de la localité telle qu'elle est portée actuellement. Il indiquera quand cela sera possible l'origine ou la signification des pièces qui se trouvent dans l'armoire.

3^o Il décrira les plus anciennes sources connues, et les accompagnera de dessins ou de photographies.

4^o Il citera les différentes variantes subies par ces armoiries.

A l'appui de son étude chaque collaborateur voudra bien nous envoyer une photographie ou dessin des documents typiques, tels que sceau, drapeau, sculpture, vitrail, enseigne etc.

Chaque contribution devra être écrite si possible dans la langue employée dans la localité dont on étudie les armoiries.

Nous serions naturellement reconnaissants aussi à nos collaborateurs de nous signaler les armoiries adoptées récemment par des communes, d'en donner un dessin et de nous indiquer les motifs qui ont guidé ces communes dans le choix des émaux et des meubles adoptés.

Publiés dans nos *Archives héraldiques* ces matériaux seront à la disposition de chacun. Les idées émises et les documents publiés pourront ainsi encore être discutés ou recevoir des interprétations nouvelles, de nouveaux documents pourraient aussi nous être signalés.

Nous espérons vivement que notre appel ne sera pas vain et que nous recevrons de nombreuses contributions.

Fréd.-Th. Dubois.